

Communiqué de presse

Paris, le 6 décembre 2018

Le Label GEN compte désormais 757 formations aux métiers du numérique sur l'ensemble du territoire français

« Le secteur du numérique est un vivier d'emplois ! Pourtant, ce sont 80 000 emplois qui sont toujours non pourvus faute de profils adaptés. 12 000 personnes seront formées aux métiers numériques grâce aux 347 formations labellisées dans le cadre du programme 10Knum du Plan d'Investissement des Compétences. Collectivement, nous ferons du numérique un levier concret d'inclusion de retour à l'emploi et d'émancipation pour tous ! »
Muriel PENICAUD, ministre du Travail

« Le numérique recrute et le numérique permet des transitions sociales majeures. Il ouvre des portes et comprend qu'il faut les ouvrir très grands, aux jeunes et aux personnes sans emploi. Les nouvelles formations de la Grande Ecole du Numérique sont une chance incroyable pour permettre à tous, diplômés ou non, de suivre une formation gratuite dans les nouveaux métiers du numérique. Elle forme à l'avenir et ne le réserve pas qu'à une élite. Elle incarne l'égalité des chances dans l'accès aux métiers en devenir. » Mounir MAHJOUBI, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique

La Grande Ecole du Numérique (GEN) vient de publier les résultats de son appel à labellisation lancé le 5 avril 2018, dans le cadre du programme #10Knum « 10 000 formations au numérique », du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) du ministère du Travail.

Sur 855 dossiers de candidature, 347 nouvelles formations aux métiers du numérique, respectant rigoureusement les 5 critères d'éligibilité et ayant pris en considération les 10 critères de sélection du cahier des charges (Cf Annexe), ont reçu à cette occasion le Label GEN. Elles viennent s'ajouter aux 410 formations précédemment labellisées GEN.

Un Label exigeant synonyme de qualité, d'innovation et d'inclusion

Parmi les critères d'accès au Label GEN, il est à noter :

- Que chaque formation se doit de former gratuitement au minimum 10 personnes peu ou pas qualifiées, en recherche d'emploi, par session. L'objectif ultime étant d'atteindre 80% de personnes formées disposant d'un niveau bac ou inférieur au bac par session.
- Que les formations labellisées doivent intégrer un minimum de 30% de femmes au niveau national. Certaines sessions sont intégralement constituées de femmes.
- Qu'une priorité a été donnée aux formations situées dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) :
 42% des nouvelles formations labellisées sont situées en QPV et dans une bande de 300 m les environnant.

Nos formations sont également reconnues pour la qualité de l'accompagnement social et professionnel qu'elles mettent en œuvre : si les compétences techniques sont importantes, il est aussi indispensable de transmettre aux apprenants les codes de l'entreprise et de les aider à valoriser leur « savoir-être », peu formaté et recherché, car bien souvent synonyme d'innovation au sein des équipes.



Un Label qui réconcilie les besoins des entreprises avec les compétences disponibles sur le marché du travail

Les formations labellisées répondent aux besoins réels des entreprises sur de nombreux métiers aujourd'hui « en tension » : webdesigners, développeurs full stack, techniciens en cybersécurité, etc., mais permettent aussi de former à de nouveaux métiers.

C'est une des grandes forces du Label GEN : grâce à la subvention d'amorçage que peuvent recevoir les structures avec le Label, elles se lancent plus facilement dans de nouveaux secteurs du numérique. Samia GHOZLANE, directrice de la GEN explique : « Grâce à la subvention, le risque financier n'est pas uniquement porté par l'organisme de formation ; cela leur permet de se lancer sur de nouveaux métiers et d'anticiper les besoins des entreprises. Trop souvent jusqu'ici, les formations étaient créées à posteriori pour pallier les besoins. Les formations arrivaient donc toujours avec un temps de retard. Aujourd'hui, nos formations labellisées répondent aux besoins du marché : le Label GEN joue donc un rôle crucial dans la transition numérique de l'économie française. »

Contacts presse - agence Oxygen

Cécile Mathey: cecilem@oxygen-rp.com, 01 41 11 35 41

Tatiana Graffeuil: tgraffeuil@oxygen-rp.com, 01 41 11 37 89

Pour toute demande d'interview et plus d'informations sur nos formations - Sarah Fröb :

sarah.frob@finances.gouv.fr, 01 53 18 15 80

Le label de la Grande Ecole du Numérique (GEN) est octroyé pour une durée de 3 ans à des formations aux métiers du numérique. Ces formations sont qualitatives et innovantes, ouvertes à tous sans distinction académique, économique ou sociale et accueillent notamment parmi leurs apprenants des personnes avec ou sans le bac, des femmes et résidents de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Plus de 750 formations bénéficient du label GEN en France métropolitaine et Outre-mer et sont à même de proposer aux entreprises de toute taille et de tout secteur des nouveaux collaborateurs aux compétences numériques reconnues.

La liste des formations labellisées GEN est disponible sur le site <u>www.grandeecolenumerique.fr</u>



INFOGRAPHIE/ Les chiffres clés de l'appel à labellisation 2018*



855dossiers instruits
entre début juin et
mi-octobre





59 %des formations
labellisées déclarent
délivrer un titre RNCP



22 %

des formations sont situées en QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville)



20 %

des formations sont situées en BQPV (à moins de 300 mètres d'un QPV)



12 382

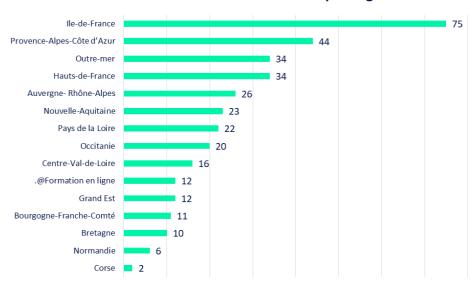
apprenants supplémentaires formés D'ici fin 2019 (10 204 de nos publics cibles)



36,5 %

de femmes (Soit plus de 4500)

Nombre de formations labellisées par région



^{*}chiffres déclaratifs issus des dossiers de candidatures des formations



ANNEXE / Procédure d'instruction : les critères de l'appel à labellisation 2018

Critàrea d'áliaibilitá	Critàres de sélection
Critères d'éligibilité La formation doit former aux métiers du numérique. Cela inclut les	Critères de sélection
formation doit former aux metiers du numerique. Cela inclut les formations pré-qualifiantes de remise à niveau numérique qui	Le nombre de personnes formées niveau bac ou inférieur au bac en
permettent une montée en compétence préalable à une poursuite de	recherche d'emploi :
parcours. La poursuite de parcours doit être clairement identifiée dans	- objectif de 80% de chaque cohorte ;
le dossier de candidature.	- au minimum 10 apprenants par session de formation.
La formation ne doit pas avoir déjà été labellisée lors des deux	
premiers appels à projets. Néanmoins, une structure porteuse d'une ou	Une priorité sera donnée aux formations qui s'implantent dans des
plusieurs formations labellisées peut solliciter le label pour une nouvelle	quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec un objectif de 30% des formations labellisées situées dans un QPV au niveau national.
formation qui diffère par ses caractéristiques (métiers enseignés, niveau de la formation) ou son lieu d'implantation.	·
La formation doit former au minimum 10 personnes peu ou pas	Une priorité sera donnée aux formations accueillant une part
qualifiées en recherche d'emploi par session de formation.	importante de publics féminins, avec un objectif minimum de 30% de
The second of th	femmes dans les formations labellisées au niveau national.
	L'accès gratuit à la formation :
La formation doit garantir un accès gratuit à la formation pour les	- pour toutes les personnes niveau bac ou inférieur au bac en
personnes peu ou pas qualifiées en recherche d'emploi.	recherche d'emploi ;
	- pour les formations certifiantes, l'accompagnement et le passage de la certification doivent également être gratuits pour l'apprenant.
Le financement de l'Etat et de ses opérateurs ne peut excéder 80% du financement de la formation	Le nombre d'apprenants formés (minimum 10 apprenants)
	Pertinence de la sélection à l'entrée en formation :
	- la motivation est le critère principal de sélection
	- pas ou peu de prérequis techniques ou de diplôme
	Pertinence de l'accompagnement proposé : nombre d'heures dédiées à
	l'accompagnement social et au soutien pédagogique
	Nombre d'heures de la formation cohérent avec les compétences visées
	et le public de la formation (minimum 200 heures).
	Association de partenaires locaux au projet :
	- Pour le sourcing des publics cibles : associations, Pôle emploi,
	missions locales
	- Pour l'insertion professionnelle des apprenants : entreprises
	engagées le plus en amont possible du projet de formation (définition du contenu des formations selon leurs besoins, participation au
	sourcing de candidats, etc.) avec des promesses d'embauche en sortie
	de formation
	Une attention particulière sera portée aux partenariats du projet : tous
	les partenaires cités dans les dossiers de candidature seront contactés
	par mail ou par téléphone lors du processus d'instruction.
	Accompagnement dans l'insertion professionnelle ou la poursuite du
	parcours de formation :
	- adéquation de la formation aux besoins des entreprises ;
	- le cas échéant, existence d'une certification des compétences en
	sortie de formation permettant notamment l'acquisition d'un niveau de
	qualification;
	- nombre d'heures dédiées à l'accompagnement vers l'emploi
	pendant et après la formation ;
	- existence d'une période d'immersion professionnelle ou d'un projet
	professionnalisant durant la formation ; - identification des débouchés en formation, notamment pour les
	formations pré-qualifiantes.
	Au-delà de la phase d'amorçage et de mise en place du projet, les
	porteurs de projets devront présenter les moyens de le pérenniser :
	- En explicitant les liens avec les prescripteurs de la formation
	professionnelle, en premier lieu les conseils régionaux ;
	- En attestant du respect des critères du décret qualité, notamment au
	moyen d'une certification ou label dont les exigences sont conformes
	aux critères de qualité et reconnus comme tel par le CNEFOP.